

Open Escalade Indoor UFOLEP

1- Présentation générale

Cet open se déroulera dimanche 16 février de 10h à 16h.
Il aura lieu sur la commune de Château Chinon, au gymnase municipal, rue de Cortona.

L'organisation de cette manifestation est prise en charge par la section escalade de l'Association Morvan Oxygène.

L'épreuve consiste à réaliser individuellement 8 à 10 voies (selon le nombre de participants), les points obtenus seront cumulés sur l'ensemble des voies et seront liés à la hauteur gravie dans chaque voie. Ainsi un grimpeur qui réalisera jusqu'à la prise top l'ensemble des voies obtiendra le nombre maximal de points.

2- Conditions de participation

La licence UFOLEP est recommandée, une licence FFME sera cependant acceptée, contre une participation financière à l'inscription. Une autorisation parentale devra être délivrée pour les mineurs.

L'épreuve est ouverte aux catégories d'âge suivantes :

- « Micro grimpeurs » (2014, 2013, 2012, 2011)
- « Mini grimpeurs » (2010, 2009, 2008, 2007)
- « Ados grimpeurs » (2006, 2005, 2004, 2003)
- « Adultes grimpeurs » (2002 et avant)

3- Inscription

Les frais d'inscription sont gratuits pour les licenciés UFOLEP, pour les licenciés FFME ils s'élèvent à 5 euros.

La fiche d'inscription accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que les frais d'inscription devront être rendus au plus tard 48h avant l'épreuve, aucune inscription ne pourra être effectuée sur place le jour même.

4- Déroulement de l'épreuve

Des groupes de 3 ou 4 grimpeurs seront constitués (selon le nombre de participants) en mixant volontairement les catégories, de façon à ce que adultes, adolescents et enfants évoluent ensemble sur les mêmes couloirs de voies.

Les participants s'assureront entre eux et avec l'aide éventuellement de parents ou d'autres licenciés UFOLEP ou FFME, mais les organisateurs se réservent le droit de refuser à certains concurrents la participation à l'assurage, pour des raisons d'écart, importants de poids ou de non maîtrise des techniques de sécurité.

Union Française des Œuvres Laïques d'éducation Physique de la Nièvre

7 Rue Commandant Rivière 58000 NEVERS - www.ufolep58@fol58.org
06.81.70.24.16 – ufolep58@fol58.org

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET 34363454900012 – Code APE 9329Z

Un délai de 20mn (ajustable selon le nombre de participants) sera accordé au groupe, dont les membres réaliseront à tour de rôle l'ascension de la voie, dans l'ordre du plus jeune au plus âgé. Au signal du temps écoulé, tous les groupes réalisent une rotation imposée pour se confronter à une nouvelle voie.

Si la voie n'est pas réussie le grimpeur aura la possibilité de réaliser un second et dernier essai, seulement lorsque tous les autres membres du groupe auront effectué leur première tentative et dans la mesure où le temps imparti n'est pas écoulé.

La modalité d'ascension unique pour tous sera la moulinette avec corde pincée par un élastique à proximité de son nœud, interdisant toute mise en tension qui aiderait le grimpeur dans sa progression.

L'essai s'arrête lorsque la corde du grimpeur est tendue, élastique éjecté de la corde, dans les cas d'une voie terminée ou non. Le grimpeur devra alors redescendre et laisser sa place au suivant.

Le couloir d'ascension est le même pour toutes les catégories de grimpeurs, mais par catégorie les voies sont différenciées. Ainsi selon les âges, 1, 2, 3 ou 4 couleurs pourront être utilisées, des scotchs pourront également marquer des prises autorisées ou interdites. Il appartiendra au grimpeur de bien prendre connaissance des interdits et autorisés précisés par catégorie sur la fiche de voie, avant de réaliser l'ascension.

Si une prise interdite est touchée mais non utilisée, le grimpeur pourra continuer son ascension, si la prise est utilisée l'ascension s'arrête et le grimpeur devra redescendre.

Les membres du groupe qui ne sont pas en train de grimper seront les juges de celui qui grimpe, à eux d'être attentifs et d'attribuer au compétiteur ses points sur la fiche de score.

Un point sera attribué par dégainé touchée (attention elle ne doit pas être utilisée pour monter ou se reposer!). Ainsi une voie constituée de 5 dégainés et d'une prise top, rapportera 6 points au grimpeur qui aura atteint cette dernière prise en ayant auparavant touché de la main chacune des 5 dégainés de la voie.

5- Classements et récompenses

Un classement est établi dans chacune des 4 catégories en différenciant garçons et filles, soit au total 8 classements.

En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés selon leur âge, le plus jeune obtiendra le meilleur classement.

Une médaille est remise aux 3 premiers des 8 classements et des récompenses seront attribuées par tirage au sort aux participants.

La journée se terminera par un vin d'honneur où tous les acteurs de l'événement seront conviés.